

Décision

Générale

colonial

Décision n° 617 DECISICNS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 617

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 avril 1967

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1967

Date du numéro
1 mai 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Moshein Abdallah, planton auxiliaire (échelle V: 3e éche-lon, indice local 435), en service aux Travaux publics (Ministère des Travaux publics et du Port), atteint par la limite d'âge et réunissant 30 ans 5 mois 16 jours de services effectifs au 1er février 1967, est admis, pour compter de cette date, au bénéfice d'une allocation viagère d'ancienneté payable trimestriellement à terme échu, sur présentation d'un certificat de vie.